

Équipe du Projet sur l'eau et l'assainissement

Pour réduire la pauvreté dans les pays en développement, il faut assurer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement

Un rapport souligne que si les équipements sont importants, la formation à l'hygiène et l'accès aux services publics jouent un rôle essentiel

17 janvier 2005, New York — Dans le monde, quatre personnes sur 10 n'ont pas accès à une simple latrine à fosse, et font donc leurs besoins en plein air. Près de deux personnes sur 10 — plus d'un milliard d'individus — n'ont pas l'eau potable. C'est ainsi que chaque jour 3 900 enfants meurent des effets d'une crise humanitaire silencieuse et pourtant entièrement évitable.

Selon l'Équipe du Projet, les connaissances, les instruments et les ressources financières sont disponibles pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas l'eau et ne disposant d'aucune installation sanitaire, au cours des prochaines décennies. En outre, il est impératif que les pays améliorent la gestion de l'eau pour protéger l'environnement et utiliser au mieux des ressources en eau qui se font rares.

Le rapport de l'Équipe du Projet *Santé, dignité et développement : comment y parvenir?*, publié ce jour fait partie d'un plan mondial d'action détaillé pour lutter contre la pauvreté, la maladie et la dégradation de l'environnement dans les pays en développement. Le Groupe de travail sur l'eau et l'assainissement était dirigé par **Roberto Lenton**, Directeur exécutif du Secrétariat pour les affaires internationales et le développement, à l'Institut de recherches internationales pour la prédiction climatologique (IRI), qui est un institut membre du réseau de l'Earth Institute, de l'Université Columbia, et **Albert M. Wright**, Président de l'Équipe spéciale pour l'eau en Afrique, membre du Comité technique du Partenariat mondial pour l'eau, et conseiller pour les politiques de l'assainissement en milieu urbain auprès de plusieurs pays en développement. Ils ont animé une équipe d'experts chargée d'étudier les obstacles à une bonne distribution de l'eau potable et à la prestation de services d'assainissement, de façon à trouver des solutions à "une crise humanitaire silencieuse qui, chaque jour, entraîne la mort de milliers de personnes".

"L'eau et l'hygiène, ce n'est pourtant pas de la neurochirurgie", lit-on dans le rapport. "Cela ne nécessite pas non plus des sommes colossales, non plus que des découvertes scientifiques ou des progrès techniques spectaculaires".

L'Équipe du Projet sur l'eau et l'assainissement a formulé des recommandations générales visant à améliorer les services indispensables au progrès économique des zones paupérisées. L'Équipe a également noté combien il importait de travailler avec les collectivités locales des pays en développement pour améliorer l'éducation en matière d'hygiène, enseigner l'utilisation correcte des installations sanitaires et donner la place voulue aux services publics, indépendamment de l'amélioration ou de la construction de nouveaux réseaux d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées.

Parmi les recommandations visant à mettre un terme à la crise mondiale de l'eau et de l'assainissement :

- **Les gouvernements et autres parties prenantes doivent s'engager à donner la priorité à la crise de l'hygiène.** À cette fin, les mots utilisés pour décrire la crise doivent faire bien comprendre "la vérité simple et assez laide au sujet de ce qui se passe réellement — la défécation en plein air", notent les auteurs du rapport.
- **Les investissements doivent être considérablement accrus — en particulier pour l'assainissement.** Dans le cas des pays les plus pauvres, cela suppose une forte augmentation de l'aide au développement. Les réformes des services d'utilité publique sont d'importance critique, mais n'auront pas lieu s'il n'y a pas une forte augmentation du financement. La réforme et les investissements doivent aller de pair.

- **Les investissements consacrés à l'eau et l'assainissement doivent mettre l'accent sur la fourniture durable des services**, plutôt que sur la seule construction d'équipements.
- **Les gouvernements et les organismes donateurs doivent donner aux autorités locales et aux communautés les pouvoirs voulus, les ressources et le potentiel professionnel** nécessaires pour gérer les services des eaux et de l'assainissement.
- **La tarification des services fournis doit prévoir une facturation de l'eau et des services d'assainissement pour ceux qui peuvent payer**, mais il faut couvrir les coûts des ménages pauvres qui ne le peuvent pas.
- **Dans le contexte des stratégies nationales de réduction de la pauvreté basées sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les pays doivent formuler des plans cohérents de mise en valeur et de gestion des ressources en eau**, qui contribueront à la réalisation des objectifs.
- **L'innovation doit être encouragée pour accélérer les progrès simultanés vers plusieurs objectifs de développement**. Par exemple, de nouvelles méthodes d'utilisation des eaux usées dans l'agriculture peuvent contribuer à accroître les rendements des cultures et à réduire la sous-alimentation, tout en contribuant aussi à un meilleur assainissement.
- **Des mécanismes de coordination doivent être mis en place pour améliorer** et évaluer l'impact des activités menées au niveau des pays, qui sont financées par les institutions internationales.

L'objectif consistant à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement ne pourra être atteint que si les pays riches consacrent une aide suffisante aux pays les plus pauvres, et si les pays redéplient leurs ressources en faveur des collectivités les plus pauvres.

L'Équipe du Projet spéciale considère l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme d'importance critique pour honorer les engagements souscrits en 2000 lors du Sommet du Millénaire, lorsque les dirigeants du monde entier sont convenus de faire une place prioritaire à la lutte contre la pauvreté, sous tous ses aspects, dans les pays en développement. Le Sommet a inspiré les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont fondés sur la reconnaissance du fait qu'un nombre croissant de questions liées au développement, de la santé à l'environnement, de l'enseignement à l'égalité des sexes, ne peuvent plus être réglées isolément dans les limites d'un seul pays.

Le rapport fait partie du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, à qui le Secrétaire général de l'ONU a confié, en 2002, le soin d'élaborer un plan d'action pratique pour permettre aux pays en développement d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de venir enfin à bout de l'extrême pauvreté, de la faim et de la maladie, qui touchent encore des milliards de personnes. Le Projet Objectifs du Millénaire, organe consultatif indépendant dirigé par Jeffrey D. Sachs, a soumis ses recommandations finales en janvier 2005.

L'Équipe du Projet sur l'eau et l'assainissement est l'une des 10 équipes du Projet Objectifs du Millénaire, composées de 265 experts du monde entier, dont des parlementaires, des chercheurs et scientifiques, des décideurs, et des représentants de la société civile, des organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du secteur privé. Les différentes équipes du Projet du Millénaire des Nations Unies avaient pour tâche d'évaluer les principales contraintes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de présenter des recommandations permettant de surmonter ces obstacles et de mettre les pays sur le bon chemin pour atteindre les objectifs d'ici à 2015.



Pour tout complément d'information au sujet du Projet Objectifs du Millénaire (www.unmillenniumproject.org)